

**SFPI**

48 rue des Cascades, 75020 Paris

R.N.A : W751210014

[www.sfpsychoanalyseintegrative.org](http://www.sfpsychoanalyseintegrative.org)



Procès-verbal de  
l'Assemblée Générale Ordinaire  
du lundi 1er juillet 2024

L'association Société Française de Psychanalyse Intégrative (SFPI) a tenu son Assemblée Générale Ordinaire le lundi 1er juillet au Forum 104, 104 rue de Vaugirard (75006).

Quinze votants présents ou représentés pourront prendre part aux votes. La présidente de l'association, Caroline Ulmer-Newhouse, déclare l'Assemblée ouverte à 17H00.

## Ordre du Jour

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Fixation du montant des adhésions
4. Renouvellement du Conseil d'Administration
5. Prochaines réalisations et orientations futures

### 1. Rapport Moral présenté par la présidente

Caroline Ulmer-Newhouse donne lecture de son rapport moral. Après échange avec les participants, le rapport moral n'appelant pas de précisions complémentaires, il est procédé au vote. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. Le texte du rapport moral figure en annexe 1 (page 3).

### 2. Rapport financier présenté par la trésorière

Emmanuelle Restivo présente et commente le rapport financier, avant de le soumettre au vote.

Après échange avec les participants, le rapport financier n'appelant pas de précisions complémentaires, il est procédé au vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. Le texte de ce rapport financier figure en annexe 2 du présent procès-verbal (page 9).

### 3. Fixation du montant des cotisations

La proposition de conserver à l'identique pour 2025 le montant des cotisations 2024 :

- 50 Euros pour les membres associés
- 75 Euros pour les membres praticiens
- 150 Euros pour les membres agréés
- 250 Euros pour les membres didacticiens
- Réduction de 40 % (sur demande) pour les membres agréés et didacticiens avec une activité en baisse

Cette proposition approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

#### 4. Renouvellement du Conseil d'Administration

Un membre du Conseil d'Administration, Emmanuelle Restivo, est démissionnaire cette année.

Il est fait appel aux candidatures. Laurence Vercken-Sauzey pose sa candidature. Aucun autre candidat ne se présente. Laurence Vercken-Sauzey est élue à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée Générale ordinaire est close à 18H30.

## ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE, Caroline Ulmer-Newhouse

Nous ouvrons notre assemblée générale.

Pour mémoire, voici le fil rouge de cette AG : Je vous présenterai mon rapport moral. Puis Emmanuelle Restivo vous présentera son rapport financier. Ce sera une dernière pour elle, puisqu'elle ne renouvellera pas son mandat cette année. Je tiens à la remercier chaleureusement pour son investissement au sein de la SFPI. Comme Magali aimait à le dire aux moments des AG, Emmanuelle sait faire chanter les chiffres. Au-delà de ses qualités indéniables de trésorière, j'ai pu aussi apprécier sa généreuse hospitalité (nos CA se sont principalement tenus chez elle depuis 2019), ses qualités d'organisatrice de nos événements et surtout sa délicatesse et la finesse de son interprétation analytique. Tu vas nous manquer, Emmanuelle. Puis nous passerons à la fixation du montant de nos cotisations. Enfin, nous renouvellerons notre CA.

Depuis notre dernière AG, les rangs de nos anciens se sont clairsemés. Je pense tout d'abord à Philippe Grauer qui nous a quitté en novembre dernier. Il était membre d'honneur de la SFPI. Il a lutté sans relâche avec Jean-Michel pour la reconnaissance du titre de psychothérapeute et la défense de la psychothérapie relationnelle, dont Jean-Michel disait que les psychanalyses en étaient une forme. Directeur du CIFPR jusqu'à son décès il a accueilli les étudiants de la NFL après sa fermeture pour leur permettre de terminer leur formation. Je pense aussi à Patrick Michaud qui ne nous fera pas la joie cette année de venir échanger et plaisanter avec nous à l'occasion de notre AG. Patrick nous a quitté en mars dernier et j'ai une pensée émue pour sa famille et tous ceux, et ils sont nombreux parmi nous, qui l'ont côtoyé en tant que formateur, directeur de formation ou encore superviseur. Enfin, j'ai une dernière pensée pour Christian Le Moal que nombre de nous ont aussi connu, en tant que thérapeute, formateur. Passionné par la transmission, il a accueilli et formé un grand nombre de psychopraticiens et de psychanalystes intégratifs pour la Nouvelle Faculté Libre et le CIFPR.

En juin 2023 lors de notre précédente assemblée générale ordinaire, nous avons...

- Approuvé à l'unanimité le rapport moral de Magali Cipriani-Bouvard soumis au vote
- Approuvé à l'unanimité le rapport financier présenté par la Trésorière Emmanuelle Restivo
- Fixé le montant des cotisations

- Accueilli Delphine des Villettes au conseil d'administration, qui n'est pas là aujourd'hui et à laquelle nous adressons nos vœux de bon rétablissement.

### Élections du bureau 2023-2024

A la première réunion du 18 Septembre 2023, ont été élus par le CA à l'unanimité le Bureau et les responsables de commission :

- Présidente : Caroline Ulmer-Newhouse
- Secrétaire générale : Corinne Strutz
- Trésorière : Emmanuelle Restivo
- Trésorier adjoint : François Bideau
- Responsable de la CNA : Didier Duhazé
- Responsables de la mise en place du colloque : Géraldine Raccah

### Réunions du CA 2023-2024

Au cours de l'année 2023-2024, le conseil d'administration s'est réuni 10 fois avec un taux d'assiduité et d'engagement exemplaire des administrateurs aux dates suivantes : 18 septembre 2023, 9 octobre 2023, 13 novembre 2023, 18 décembre 2023, 22 janvier, 26 février, 18 mars, 22 avril, 3 juin et encore ce matin

Emmanuelle Restivo a continué de nous accueillir dans son espace ce qui nous a évité des frais de location de salle. Qu'elle en soit remerciée !

### Adhérents au premier juillet 2024

À ce jour, au 1er juillet, notre association compte 64 membres, contre 61 l'année dernière au moment de l'AG.

Nous avons approuvé les candidatures, au statut de Membre Associé, de Helga Lux, Olivier Amar et Marion Rambaud, nous avons accueilli un nouveau membre praticien Thibault Velez et avons agréés Manuel Beck et Patrick Déniel. Je souhaite vivement encourager celles et ceux qui n'ont pas encore passé l'agrément à s'inscrire dans cette démarche. Le passage de l'agrément constitue un moment symbolique pour nous autres psychanalystes intégratifs. Cette étape permet de réfléchir à sa pratique en profondeur, de la questionner et de soutenir sa légitimité en échangeant confraternellement avec la commission d'agrément. La reconnaissance par les pairs nous étaye dans notre posture de psychanalyste intégratif et

contribue à faire vivre la pensée et la pratique de Jean-Michel en renforçant notre appartenance à la SFPI.

### Les inscriptions sur l'annuaire

Conformément aux changements intervenus depuis l'AGE qui s'est tenue en juin 2017 et dans un esprit d'ouverture, les adhérents peuvent être inscrits sur l'annuaire de la SFPI en tant que Membre Praticien pour une durée de trois ans. Au terme de ces trois ans, ils s'engagent à passer l'agrément. Valérie Ferri a demandé son inscription cette année.

Je vous rappelle l'existence de notre site Intranet. Il a été conçu pour renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté. Échangez vos informations, vos recommandations de lecture, de films, posez vos questions psy. Faites-vivre cette communauté !

## *Nos activités*

### Nous avons organisé notre sixième colloque « Que reste-il du divan ? cadre, limites, créativité » s'est tenu 18 novembre 2023 au Centre Sèvres

Nous avons eu globalement de bons retours sur le colloque ainsi qu'un bilan comptable satisfaisant. Emmanuelle nous en dira plus tout à l'heure à ce sujet.

### Le groupe de lecture

Tous les premiers lundis du mois hors vacances scolaires, entre 21h et 22h30. Avec un nombre stable de participants 17 participants (16 participants en 2023). Cette année, nous avons lu les travaux de René Roussillon. À la rentrée, nous allons choisir un nouveau thème en lien avec la préparation de notre prochain colloque.

### Le livre sur l'histoire de la psychanalyse intégrative

Odile Brouet, Benoît Depreux et Emmanuelle Restivo ont œuvré sans relâche pour que ce projet voit le jour : les interviews ont été faits, les retranscriptions terminées.

### Le livre sur la psychanalyse intégrative, une pratique vivante

Notre ouvrage collectif a été publié en novembre dernier chez L'Harmattan. Grâce à Odile Brouet un article dans La Montagne, clermontoise lui a été consacré. Par ailleurs, la radio RGB a présenté le livre au cours des émissions de Luc Mariani sur la psychothérapie relationnelle, en mars dernier. Vous pouvez les réécoutez en podcasts. Le livre sera aussi

présenté cet été en province, à l'occasion du Plaisir de Lire, manifestation annuelle organisée à Felletin, en Creuse.

La signature d'un partenariat avec Psychologies magazine

L'objectif dans ce partenariat est double : d'une part, pour les adhérents qui le souhaitent, être référencés sur la plateforme de Psychologies magazine Monpsy.com, avec un tarif préférentiel pour débiter et d'autre part pour la SFPI, être visible et identifiable au même titre que les sociétés de psychanalyse historiques.

Les relations avec l'Affop

Je laisse la parole à François Bideau, qui a renouvelé l'année dernière son mandat d'administrateur de l'Affop, représentant la SFPI et a pris les fonctions de trésorier de l'Affop (cf. Annexe 3, page 16)

## *Nos projets*

### Formation continue : les rencontres de la SFPI

Ces rencontres ont été lancées en 2023, avec une première édition à la Maison Adèle Picot sur le thème des violences sexuelles. Elles ont rencontré un franc succès.

Cette année, la deuxième édition des rencontres aura lieu au quatrième trimestre. Son thème l'accompagnement des patients addictifs en psychanalyse intégrative. Trois intervenants seront présents : Nicolas de Salles de Hys membre de la SFPI, Marie Laure Massucco, infirmière diplômée d'état en addictologie et art-thérapeute, elle propose depuis 2010, dans le cadre de l'unité de psychiatrie de l'hôpital Tenon un atelier d'art-thérapie et Bernard Rigaut qui utilise la philosophie comme outil thérapeutique contre l'addiction et a dirigé un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de 2005 à 2022 dans le 14ème arrondissement de Paris

Nous remercions nos membres qui s'investissent sans relâche dans l'organisation de ces journées : Corinne Strutz, Patrick Déniel, Valérie Favret, Cécile Orsoni, Claire Salmon-Legagneur et Delphine des Villettes qui est l'interlocutrice de la commission formation continue auprès du CA

### Le cycle de conférences

- Edmond Marc nous a fait l'honneur d'ouvrir notre cycle de conférences le 27 avril dernier.
- Aujourd'hui, en introduction de notre après-midi, nous avons eu le plaisir d'entendre Jean-Pierre Klein.
- Alberto Eiguer interviendra le 30 novembre.
- Nicolas de Salles de Hys, le 25 janvier 2025
- Christine Bonnal, le 29 mars ou le 28 juin.
- D'autres dates restent à fixer : Berta Vega et Laurence Pelletier, Magali Cipriani et Geneviève Sabot, Stéphanie Duchesne

Par ailleurs le Professeur Jean-Benjamin Stora qui est membre d'honneur de la SFPI nous présentera son analyse du cas Dora d'un point de vue de la psychosomatique intégrative le 26 octobre prochain en visioconférence.

#### La journée hommage Philippe Grauer

Une journée hommage à Philippe Grauer est organisée conjointement par le CIFPR, la SFPI et l'Affop. Elle aura lieu le 16 novembre 2024, à l'association Adèle Picot. La SFPI va présenter à cette occasion un film extrait du long interview que Philippe a donné à Odile Brouet, Benoît Depreux et Emmanuelle Restivo dans le cadre de la préparation de l'ouvrage sur l'histoire de la psychanalyse intégrative.

#### Notre prochain colloque :

Nous sommes en train de préparer notre prochain colloque qui aura lieu au quatrième trimestre 2025. À l'occasion de ce septième colloque, nous souhaitons interroger le genre du point de vue de la psychanalyse intégrative. Même s'il ne s'agit pas d'un concept psychanalytique, nous ne pouvons faire l'économie de ce questionnement et de ses enjeux sociétaux contemporains qui viennent s'immiscer dans nos cabinets et parfois bousculer nos cadres internes. Nous avons déjà l'intitulé de notre colloque, grâce à la créativité de François Bideau : « Sexe, genre et société(s) : les identités remarquables ». Plusieurs intervenants sont pressentis Nicolas Evzonas, psychanalyste membre de l'APF et maître de conférence en psychopathologie clinique à l'université Paris Cité (je remercie Nicolas Sosson qui m'a fait découvrir cet auteur à travers son dernier ouvrage *Le devenir trans de l'analyste*), Maë Bittar formatrice-formatrice à Grefor avec qui j'ai eu le plaisir de coanimer un séminaire de trois jours sur « éthique et déontologie », Claire Nahon, psychanalyste et philosophe de formation,

ou encore Sylvia Lippi, danseuse de formation philosophe et psychanalyste, affiliée à Espace analytique. Nous aimerions aussi apporter un éclairage sociologique à notre questionnement avec des chercheurs comme Arnaud Allessandrin qui étudie l'histoire sociale des transidentités en France.

Aux côtés de ces intervenants extérieurs, nous souhaitons comme à l'accoutumée demander à un membre de la SFPI de présenter sa clinique. Nous réfléchissons aussi aux ateliers que nous pourrions proposer. N'hésitez pas à venir nous prêter main forte pour l'organisation de ce colloque, nous proposer des idées d'ateliers etc. Toute initiative de votre part sera la bienvenue.

ANNEXE 2 : RAPPORT FINANCIER 2023, PRESENTE PAR LA TRESORIERE,  
EMMANUELLE RESTIVO

**EVOLUTION DE LA REPARTITION DES ADHERENTS**

En 2023, le nombre d'adhérents augmente avec 71 adhérents, soit 9 membres de plus qu'en 2022.

Durant l'année 2023, 6 nouveaux membres ont été accueillis (2 Associés, et 4 Praticiens), soit un taux de renouvellement de 14%.

	2020	2021	2022	2023	au 1/07/24
<i>Membres</i>					
Associés	15	13	13	15	12
Praticiens adhérents	28	38	32	36	31
Praticiens agréés	15	16	16	19	20
Didacticiens agréés		1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>68</b>	<b>62</b>	<b>71</b>	<b>64</b>
Membres d'honneur	15	15	15	15	15
<b>Gd Total</b>	<b>73</b>	<b>83</b>	<b>77</b>	<b>86</b>	<b>79</b>

## REPARTITION DES COTISATIONS 2023 vs 2022

Rappel des montants des cotisations : Associés 50€ / Praticiens 75€ / Praticiens agréés 150€ / Didacticiens agréés 250€. -40% pour les retraités.

Les recettes augmentent de 690€ du fait d'un accroissement des adhésions en 2023 puisque le montant des cotisations reste stable.

Statut	2022	<i>Cotisations</i>	2023	<i>Cotisations</i>
<b>Associé</b>	13	600 €	15	700 €
<b>Praticien adhérent</b>	32	2 400 €	36	2 600 €
<b>Praticien agréé</b>	16	2 250 €	19	2 640 €
<b>Didacticien agréé</b>	1	150 €	1	150 €
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>5 400 €</b>	<b>71</b>	<b>6 090 €</b>
<b><i>Variat° 2023 vs 2022</i></b>	<b>9</b>	<b>690</b>		
<b><i>Cotisation moyenne</i></b>		<b>86 €</b>		

## RAPPORT FINANCIER 2023

Nature	2022	2023	Variat° 2023 vs 2022
<b><i>Recettes</i></b>			
Cotisations	5 925	6 275	350
Etude dossier CNA	100	200	100
Recettes Colloque / Hommage JMF	520	5 910	5 390
Dividendes	1	1	0
Conférences		2 735	2 735
Vente Livre PI et JMF		1 855	1 855
Avance trésorerie		2 000	2 000
<b><i>Total Recettes</i></b>	<b>6 546</b>	<b>18 976</b>	<b>12 430</b>
<b><i>Dépenses</i></b>			
Location salles Colloque		3 006	3 006
Frais colloque	0	6 098	6 098
Salle et Cocktail AG	1 063	1 632	569
Conférence / Formation (Journée)	220	1 841	1 621
Frais membres CA / restauration	77	618	541
Cotisation AFFOP	650	650	0
Site Internet / frais informatiques	346	3 407	3 061
Frais bancaires	131	95	-36
Groupe travail Publication, achats livres...	427	2 169	1 742
Stockage Archives JMF / Frais affranchissement, envoi mails	395	151	-244
Hommage JMF	873		-873
Remboursement cotisations / inscriptions colloque	525	395	-130
Assurance RC	180	117	-63
<b><i>Total Dépenses</i></b>	<b>4 887</b>	<b>20 179</b>	<b>15 292</b>
<b><i>Résultat opérationnel</i></b>	<b>1 659</b>	<b>-1 203</b>	<b>-2 862</b>

<b>Report A-1</b>	<b>2 272</b>	<b>3 929</b>	<b>1 657</b>
<b>Résultat</b>	<b>3 931</b>	<b>2 726</b>	<b>-1 205</b>
<b>Solde Livret A</b>	<b>8 447</b>	<b>6 688</b>	<b>-1 759</b>
<b><i>Total disponible en trésorerie</i></b>	<b><i>12 378</i></b>	<b><i>9 414</i></b>	<b><i>-2 964</i></b>

## PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2024

<i><b>RECETTES</b></i>		<i><b>en €</b></i>
	Cotisations	6 000
	Etude dossiers CNA	600
	Formation	2000
<i><b>TOTAL RECETTES</b></i>		<i><b>8 600</b></i>
<i><b>DEPENSES</b></i>		<i><b>en €</b></i>
<i><b>AG</b></i>	Location salle, cocktail	1500
<i><b>Affop</b></i>	Cotisations	650
<i><b>Site internet</b></i>	Assistance site internet	1800
<i><b>Formation</b></i>	Salle, Intervenants, restauration	2000
<i><b>Assurance RC</b></i>		120
<i><b>Frais bancaires</b></i>		100
<i><b>TOTAL DEPENSES</b></i>		<i><b>6 170</b></i>
<i><b>Résultat opérationnel</b></i>		<i><b>2 430</b></i>

## BILAN COLLOQUE 2023

INSCRIPTIONS COLLOQUE 2023			
	2018	2021	2023
<b>Associés</b>	9	7	8
<b>Membres Praticiens</b>	11	19	16
<b>Praticiens agréés</b>	11	4	7
<i>Total</i>	31	30	31
<b>Etudiants</b>	36	34	25
<b>Extérieurs</b>	48	31	22
<b>Total</b>	115	95	78
<i>Enseignants, invités et intervenants extérieurs</i>	13	21	13
<b>Total participants</b>	128	116	91
<b>Recettes</b>	6 570 €	5 665 €	5 370 €

<b>BILAN COLLOQUE 2023</b>		
	<b>2021</b>	<b>2023</b>
<b><i>RECETTES</i></b>		
<i>Inscriptions</i>	<i>5 665</i>	<i>5 370</i>
<b><i>DEPENSES</i></b>		
Location Salles	1 670	3 006
Annonce psychologie magazine	2 700	
Affiche	150	120
Repas et Pauses café	1 700	1 703
Intervenants	3 500	2 576
Transports Intervenants taxis,...)	180	198
Graphisme, supports	252	1 415
Envoi Mails		84
Prises de vue Photographe	340	
Prise de son, enregistrement	291	11
<b><i>TOTAL DEPENSES</i></b>	<b><i>10 783</i></b>	<b><i>9 113</i></b>
<b><i>Résultat opérationnel</i></b>	<b><i>-5 118</i></b>	<b><i>-3 743</i></b>

### **ANNEXE 3 : COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE L’AFFOP par FRANCOIS BIDEAU**

Je rappellerai tout d’abord que l’AFFOP (Association Fédérative des Organismes de Psychothérapie et Psychanalyse) est une association qui regroupe en son sein des membres agréés, affiliés et désormais également des membres recommandés par l’AFFOP : organismes de formation (comme le CIFPR ou l’institut Grefor en Gestalt), sociétés savantes (comme la SFPI) et un syndicat (le SNPPSY).

L’AFFOP a été créée en 1998 par Jean-Michel Fourcade, Philippe Grauer, Gérard Béthune et Arlette Gastine.

Au début de l’année, nous avons élu le nouveau bureau de l’AFFOP : G. Béthune reste le Président, Caroline Ulmer-Newhouse la secrétaire Générale, Arlette Gastine membre d’honneur (ancienne membre de l’école reichienne de Paris) et moi-même au poste de trésorier.

Les psychopraticiens relationnels appartenant aux différents organismes et sociétés membres de l’AFFOP sont des professionnels de la relation d’aide dans le champ de la psychothérapie relationnelle. Le psychopraticien relationnel agréé ou titularisé par son organisme accréditeur, qui est lui-même membre de l’AFFOP, répond aux 5 critères suivants :

- Une psychothérapie personnelle relationnelle ou psychanalytique approfondie.
- Une formation théorique et pratique de haut niveau.
- La supervision systématique de la pratique professionnelle.
- Le respect d’un code de déontologie.
- Une reconnaissance de la qualité professionnelle par des modalités de titularisation ou agrément par des pairs.

A ce jour, l’Affop compte :

- 10 organismes agréés
- 4 organismes affiliés
- 1 organisme recommandé
- 6 organismes membres honoraires

En 2024, nous avons accueilli notre premier membre recommandé par l’AFFOP. Il s’agit d’un organisme de formation : l’EFRATE (École Française d’Analyse et de Thérapie existentielles [Logothérapie] V. Frankl).

Nous avons par ailleurs déposé une marque « ALTERPSY », l’idée venant de Philippe Grauer. Cette marque et ce que nous en ferons feront l’objet d’une réunion le 26 septembre des membres de l’AFFOP. L’idée étant de créer un mouvement dont l’objet serait la défense de notre profession de psychopraticien relationnel dans la singularité de ses diverses approches et de ses valeurs communes. L’Affop fonde sa spécificité et celle des organismes membres qu’elle agrée autour d’une communauté de valeurs professionnelles et éthiques qui considèrent la relation praticien/ patient comme le ressort principal de l’évolution du cheminement thérapeutique. C’est cette idée que le titre « AlterPsy » entend porter, défendre et promouvoir.

Par ailleurs, L’AFFOP est considéré par Monpsy, le site en ligne de psychologies magazine, comme l’un des trois grands organismes de référence au côté de la FF2P et du SNPPSY. Le site permet notamment un référencement des thérapeutes titulaires ou agréés appartenant à la SFPI en tant qu’organisme agréé et accréditeur de l’AFFOP.

Au sein de l’AFFOP, 2 commissions se partagent les rôles suivants :

- La CNA (commission Nationale d’Agrément) qui étudie les demandes de candidatures des organismes ou sociétés savantes à être agréés, affiliés ou recommandés.
- La CED (Commission d’éthique et de déontologie) qui a pour tâche d’examiner d’éventuels recours ou plaintes concernant des questions éthiques et de déontologie liées à notre profession de thérapeute ou liées à celle des formateurs et des enseignants pour ce qui concerne les organismes de formation rattachés à l’AFFOP. En fin d’année dernière et en début d’année, nous avons examiné une plainte d’un étudiant contre un institut de formation agréé et accréditeur de l’AFFOP. Nous avons reçu le plaignant individuellement puis quelques membres de l’institut en question, puis avons tenté une médiation entre les 2 parties avant de rendre notre conclusion. La plainte portait sur les supposés enchevêtrements des rôles de thérapeutes, superviseurs et enseignants de cet institut. Je rappelle que l’article 2 alinéa 3 de notre code de déontologie précise que ‘Le formateur sera vigilant notamment à ne pas cumuler les rôles de formateur – superviseur et de psychopraticien relationnel pour une même personne ».

Par ailleurs, 2 fois par an se réunissent les commissions d'éthique et de déontologie indépendantes (réunions inter CED): celle de l'AFFOP, de la FF2P et du SNPPSY pour examiner et débattre sur des sujets comme récemment la législation concernant les signalements.

Le 16 novembre prochain, la SFPI s'associe à l'AFFOP pour participer financièrement et sous formes de témoignages à l'hommage qui sera rendu à Philippe Grauer sous l'égide du CIFPR.

Ententepsy s'est constitué à l'initiative de l'AFFOP, de la FF2P et du SNPPsy. Ce groupe d'échanges et de coordination est un espace de partage entre nos trois organisations et d'élaboration d'actions communes pour promouvoir et défendre notre profession ainsi que nos écoles de formation, en veillant à respecter la spécificité de chacun des partenaires.